

15.08.2002 – 13:05 Uhr

## Inondations catastrophiques: bilan pour la Suisse

Berne (ots) -

Les pluies torrentielles qui ont frappé l'Europe ces derniers jours ont provoqué la mort d'une centaine de personnes et causé des dommages spectaculaires de plusieurs milliards. En Suisse, les dommages ont été moins dévastateurs que chez nos voisins autrichiens, allemands et italiens. Jusqu'à ce jour, le bilan provisoire des dommages causés aux bâtiments par les éléments naturels est de CHF 100 mio. La grêle qui s'est abattue sur les cantons de Suisse centrale en juin dernier a été à l'origine des plus importants dommages. Ces derniers se sont chiffrés à CHF 80 mio, dont CHF 40 mio pour le seul canton d'Argovie ! Les intempéries de ces derniers jours, ainsi que les tempêtes de janvier ont provoqué des dommages aux bâtiments de l'ordre de CHF 20 mio de francs. Une analyse sur plusieurs années permet de faire apparaître qu'en Suisse, l'augmentation du taux des dommages est en grande partie due à la grêle.

En comparaison des années antérieures, ces chiffres sont nettement inférieurs, surtout si l'on pense aux intempéries de 1999. La Suisse avait alors connu les dommages les plus élevés du siècle. Les seules inondations de mai 1999 s'étaient montées à CHF 200 mio ! Les dommages dus aux avalanches et à la neige en février de cette même année s'étaient chiffrés à CHF 100 mio, la grêle en juillet avait provoqué des dommages de l'ordre de CHF 100 mio. L'ouragan Lothar, en décembre, avait encore alourdi le bilan avec CHF 500 mio. La totalité des dommages avait atteint près d'un milliard de francs suisses.

Les catastrophes naturelles, telles les inondations de ces derniers jours en Europe de l'Est et en Allemagne peuvent donc tous nous toucher. C'est pourquoi les moyens de prévention des dommages, l'intervention en cas de sinistre, ainsi que la question d'une assurance contre les catastrophes naturelles représentent des thèmes d'actualité. C'est pourquoi l'Union intercantonale de réassurance (UIR), en collaboration avec la Plate-forme nationale Dangers naturels (PLANAT) organisera le 21 août 2002 une conférence-débat avec pour titre "Dangers naturels: sommes-nous en mesure de relever ce défi?". La manifestation réunira des spécialistes européens, qui feront part des expériences faites lors des inondations catastrophiques dans l'Aude (France) ou encore du potentiel de dommages dans le secteur alpin. Les conseillers aux Etats Christiane Langerberger et Hans Fünfschilling ouvriront le débat sous la direction de Filippo Leutenegger sur l'opportunité politique d'une solution durable en Suisse en matière de dangers naturels, ainsi que sur la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons.

Une conférence de presse précédera la manifestation du 21 août, de 9h15 à 10h00, à l'Université de Neuchâtel, au bâtiment des Jeunes-Rives, salle R2. Y sera entre autre présenté le nouvel ouvrage du professeur Thomas von Ungern-Sternberg intitulé "L'assurance immobilière en Europe: les limites de la concurrence" qui analyse d'un point de vue économique les différents types d'assurance éléments naturels en Europe.

Contact:

Union intercantonale de réassurance UIR  
Mme Silvia Kubli  
Bundesgasse 20

Case postale  
3001 Berne  
Tél. +41/31/320'22'11  
Fax +41/31/320'22'99  
mailto: kubli@vkf.ch  
Internet: <http://www.irv.ch> ou <http://www.beaufort12.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003518/100019263> abgerufen werden.